de beaux esclaves parés de vêtements magnifiques », il ose écrire : « ils ont à leur service une foule d'esclaves ; et de ceux-ci les uns (οἱ μὲν) sont d'une rare beauté, les autres (οἱ δὲ) parés de vêtements magnifiques ».

C'est par la même manie qu'il faut sans doute expliquer (V, 40, 4) une gradation inintelligible : « Chez les Étrusques, non seulement les domestiques ont des demeures particulières de toutes sortes, mais encore la plupart des hommes libres. » Ici encore l'insertion forcée d'un οὐ μόνον... ἀλλὰ καὶ... aboutit à une absurdité, que les éditeurs ont vainement essayé de résoudre en corrigeant θεράποντες en ἄρχοντες ! Tout le contexte pourtant a pour but d'illustrer la condition enviable dont jouissait la plèbe étrusque par suite de la τρυφή de ses maîtres.

A travers ces déformations, imputables au compilateur, le témoignage de Posidonius n'en apparaît pas moins riche de données précieuses. Dans le dernier passage cité, il notait avec étonnement une particularité de l'habitat étrusque, qui touche à l'histoire des rapports entre la *domus* et l'*insula*. Rome, à partir de la fin du IIIe siècle, s'est développée, faute d'espace libre au sol, « dans le sens vertical » (J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome*, p. 37 sq. ; G. Lugli, *La tecnica edilizia romana*, p. 363 sq. ; A. Boethius, *The Golden House of Nero*, p. 79 sq.). L'Étrurie conservatrice restait fidèle à la tradition des maisons basses, faites pour une seule famille.

Mais dans un milieu grec, l'absence d'*insulae* n'eût étonné personne ; si Posidonius a cru bon de la signaler comme une anomalie, c'est qu'il rapporte ce que lui ont appris ses amis romains. C'est à eux aussi, bien plutôt qu'à l'historiographie grecque (Timée), qu'il doit tant de précieuses indications, qu'on retrouvera ensuite chez Varron et Tite-Live, sur l'origine étrusque des insignes des magistrats romains et sur les découvertes techniques — entre autres l'*atrium*, περίστυα — que Rome avait empruntées à ses voisins.

— M. R. Flacelière, en approuvant les conclusions de cette communication, rappelle que, dans l'Athènes du IVe siècle, Eschine (*Contre Timarque*, 124) mentionne des habitations collectives, συνοικίαι, que se partageaient plusieurs locataires.

V.

SÉANCE DU SAMEDI 13 MAI 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — MM. J. André, J.-M. André, Mme S. Bails, M. H. Bardon, Mlle O. Barenne, MM. R. Bloch, J.-P. Brisson, R. Che-

vallier, J. Collart, B. Combet-Farnoux, P. Courcelle, A. Dain, Mme S. Deléani, MM. J. Doignon, R. Dreyfus, M. Durry, N. Duval, Mlle J. Ernst, MM. A. Ernout, P. Flobert, R. France, P. Grimal, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, J. Heurgon, R. P. Hubert, P. Langlois, H. Le Bonniec, J. Marouzeau, M. Meslin, A. Michel, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. Ch. Parain, J. Perret, Mme J. Perret, MM. J. Perrot, H.-G. Pflaum, R. Poncelet, J. Reinach, E. Renoir, Mlle M.-J. Rondeau, MM. Ch. Samaran, G. Serbat, W. Seston, RR. PP. M. Testard, L. Verheijen, R. Villers, Mlle J. Zimermann.

Informations.

M. J. Marouzeau rend compte de difficultés conjuguées qui conduisent à abandonner pour cette année le projet d'une excursion à Vix-Châtillon.

Par contre, il propose d'organiser un dîner amical à la suite de la dernière séance de l'année scolaire, le 15 juin, et fournit les indications propres à renseigner les participants éventuels.

I. — M. P. Langlois présente sur *l'emploi des formations en -bundus* quelques remarques que lui a suggérées une liste aussi complète que possible de ces formes, et l'étude des références aux auteurs qui les ont utilisées.

1) Les formes qu'on peut appeler usuelles ne sont guère plus d'une dizaine. Sur 145 à 150 formes dénombrables, près de la moitié paraissent être des hapax. Une cinquantaine seulement sont apparues à la fin du Ier siècle ap. J.-C. ; les autres s'échelonnent jusqu'à Isidore de Séville. Les poètes de l'époque classique se sont contentés d'utiliser les plus courantes sans faire d'inventions. Ce sont les prosateurs qui se montrent les plus hardis en la matière, particulièrement les historiens.

2) La plupart de ces formations sont des synonymes du participe présent ; quelques-unes ont une valeur différente. Il semble par ailleurs que la nuance de sens appréciable entre les formes en *-bundus* et le participe est faible, si on en juge par les équivalences qu'on peut constater chez les poètes de l'époque classique dans des groupes de mots semblables, et, cela, malgré les efforts de différenciation tentés par les grammairiens de l'antiquité.

3) Une dernière série de remarques porte sur l'emploi des formations en *-bundus* avec un complément d'objet. Le déverbatif est suivi du même cas que le verbe dont il est dérivé, sauf deux exemples d'Apulée. Ici une question se pose : les grammairiens anciens distinguent soigneusement les formations en *-bundus* des formes du verbe ; est-ce à dire qu'ils condamnaient les emplois de ces formations avec un complément d'objet? On peut admettre plus probablement qu'ils n'étaient soucieux

que d'une classification des mots latins, et que, comme à leur habitude, les questions de syntaxe ne les retenaient pas.

— M. A. Ernout insiste sur le caractère archaïque des formations en *-bundus*. Il ne pense pas qu'elles aient jamais constitué à date historique un groupe vivant.

— M. J. Marouzeau attire l'attention sur le fait que les formations en *-bundus* appartiennent d'ordinaire à des verbes de sens fort, et prennent ainsi la valeur de formes expressives.

— M. P. Grimal signale qu'Apulée à lui seul utilise dix formations en *-bundus* qui ne sont pas attestées avant lui.

II. — M. R. Chevallier, annonçant la publication qu'il prépare d'une édition commentée de la *description de l'Italie par Pline l'Ancien* (*N. H.*, III), montre par un exemple (VIII[e] région) les problèmes posés par cette édition et la méthode qu'il entend suivre : apparat critique (graphie des ethniques), traduction (transcription des toponymes) ; le commentaire lui-même, sans devenir un *nomenclator Italiae*, devra cependant expliquer dans la mesure du possible les lacunes et les erreurs du texte ; pour les sites bien connus, il se contentera de le servir, par exemple pour la notice : *Bononia Felsina uocitata cum princeps Etruria esset*, empruntée à la liste des colonies augustéennes d'Émilie, on se bornera à rappeler la tradition de la dodécapole étrusque du Pô et ce qui est connu de la déduction de colons par Octave, sans prétendre résumer l'histoire de la ville.

Pour les identifications contestées, il conviendra de faire converger des documents de nature différente : épigraphie, numismatique, documents d'archives, toponymie moderne, sans cependant rédiger dans chaque cas une notice complète. Suit une esquisse de commentaire pour quelques lignes du texte dont a été donnée la traduction avec discussion des variantes. Aux indications topographiques se mêlent chez Pline des données historiques, par exemple, pour le passage envisagé, la mention suivante : *in hoc tractu interierunt Boi*. Les survivances celtiques étant nombreuses en Émilie, cette expression traduirait seulement la disparition d'une entité politique ou peut-être, après plus de deux siècles de colonisation, l'absorption même de l'élément ethnique.

Cette observation permet de montrer comment le commentaire pourra s'élever de la poussière des faits topographiques considérés en extension à une synthèse historique en profondeur. Malgré ses erreurs, malgré les déformations subies par son texte, Pline donne pour chaque région les éléments d'une histoire ethnographique. Il importera, dans le cadre régional voulu par Auguste, d'en reconstituer à la fin de chaque chapitre la chronologie latente à partir des indications dispersées au hasard des

itinéraires. Dans le cas de l'Italie du Nord, il apparaît qu'Auguste s'est appliqué à démembrer la Celtique du Pô, dont il a fait disparaître le nom et qu'il a répartie entre plusieurs régions. Ainsi n'y a-t-il pas seulement dans le livre III de Pline des énumérations monotones de noms propres, mais on peut y trouver le reflet des idées d'Auguste et de ses contemporains sur le processus historique de la formation du peuple italien, et, dans le cadre régional, l'incarnation d'une politique nouvelle. L'édition souhaitée devrait enfin comporter un apparat cartographique et quelques photographies aériennes pour illustrer les points sensibles et les identifications récentes.

A ce sujet, M. Chevallier termine en donnant quelques informations sur le Congrès de Ravenne (recherche du port d'Auguste par photographie aérienne) auquel il vient d'assister et sur les prochaines rencontres organisées en Italie.

— M. P. Wuilleumier, président, remercie M. Chevallier en soulignant la difficulté et l'intérêt de l'entreprise.

— M. A. Ernout insiste sur l'intérêt de cette collaboration à l'édition de Pline dont il assure la direction.

— M. H. G. Pflaum signale l'importance de certains aspects de la « Quellenkunde », qui, répond M. Chevallier, ne pourront être valablement envisagés qu'en fin d'édition.

VI.

SÉANCE DU JEUDI 15 JUIN 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, M. J. André, Mlle O. Barenne, MM. J. Beaujeu, R. Chevallier, J. Collart, P. Courcelle, Mme A. Dain, MM. R. Dreyfus, N. Duval, G. Fohlen, J. Fontaine, R. France, R. Goujard, J. Hellegouarc'h, R. P. Hubert, P. Langlois, J. Marouzeau, A. Michel, E. Michelland, Mme M. Michel-Lévy, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mlle H. Pétré, MM. G. Picard, R. Poncelet, Mme V. Regnot, MM. E. Renoir, C. Serbat, H. Stern, RR. PP. M. Testard, Fr. Tollu, R. Villers.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. H.-G. Pflaum présente une communication sur *les gendres de Marc-Aurèle.*

En l'absence de toute relation de carrière digne de ce nom, seules les recherches prosopographiques permettent de présenter les cinq couples : Cn. Claudius Severus, époux d'Annia Galeria Aurelia Faustina ; Ti. Clau-